

Compte-rendu succinct de la séance du  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FEVRIER 2019 – 19 heures 00**  
Salle du Conseil Municipal

La séance est ouverte à 19 heures 05.

Le Conseil Municipal :

**-DESIGNE** un secrétaire de séance

**-ADOpte** le procès-verbal du Conseil Municipal de la séance du 24 janvier 2019

**-ATTRIBUE** les subventions suivantes :

\*710 € au Foyer Socio-Educatif du Collège Jean Mermoz de Yutz pour la coopérative scolaire,

\*80 € à la Croix-Rouge Française, l'AFAD de Moselle et l'association Vie Libre, au titre de l'année 2019,

\*741 € à l'Amicale Sportive de Basse-Ham pour l'achat d'un but de football transportable avec filet et poids de lestage ,

\*2 500 € à l'association Les Equidés Hamois correspondant à une avance sur la subvention de fonctionnement 2019

\*3000 € à l'association Les Equidés Hamois pour l'achat d'un tracteur d'occasion et de chevaux,

\*678 € au Judo-Club pour un échange sportif dans le cadre du jumelage avec le Judo Club de Mer en Beauce (Loir et Cher)

**-APPROUVE** la nouvelle convention proposée par le Centre Interentreprises de Santé au Travail (CIST) et **AUTORISE** le Maire à signer la convention correspondante

**-AUTORISE** le Maire à poursuivre la démarche visant à réaliser le projet de réhabilitation et de construction sur la parcelle sise 15 rue de la Chapelle (parcelle cadastrée section 34 n° 284/125) et **AUTORISE** le Maire à engager les démarches d'acquisition de l'immeuble correspondant et contractualiser avec les services de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine pour en assurer le portage financier

**-DENOMME** les rues du futur lotissement « Le Domaine du Golf » selon la déclinaison suivante : rue des Alouettes, rue des Bouvreuils, rue des Chardonnerets, rue des Fauvettes, rue des Grives, rue des Hirondelles, rue des Merles, rue des Mésanges, rue des Pinsons, rue des Rossignols, rue des Rouges-gorges

**-APPROUVE** la mise en place d'un dispositif d'astreintes au bénéfice des agents territoriaux relevant de la filière technique et affectés aux ateliers municipaux durant la période hivernale

**-SOLLICITE** une subvention auprès du SISCODIPE pour le projet de sécurisation des passages piétons au niveau du giratoire reliant le village au quartier des Merisiers et St Louis et **PREND EN CHARGE**, sur fonds propres, le montant total de la dépense ( 13 542,80 € ht), déduction faite des éventuelles aides du Conseil Départemental et du SISCODIPE

**-PREND ACTE** du rapport d'expertise annuel 2018 de Moselle Agence Technique (MATEC) dans le cadre de sa mission d'assistance à la gestion du service public de distribution d'eau potable

**-FIXE** les durées d'amortissement des immobilisations du budget principal

La séance est levée à 20 heures 30